

[Français]

L'hon. P.-E. Trudeau (ministre de la Justice): C'est une excellente suggestion, monsieur l'Orateur; j'y avais déjà pensé. Nous allons étudier ces recommandations, et nous allons également étudier celles que le comité présidé par l'honorable juge Ouimet nous fera. Cela nous aidera sans doute considérablement.

[Traduction]

M. Lewis: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque, à mon avis, certaines des recommandations peuvent être mises en œuvre, sans avoir à attendre d'autres initiatives dans quelque sens que ce soit, le ministre voudrait-il revenir sur sa décision et faire en sorte que le droit d'être représenté par un avocat, les questions relatives au cautionnement et toutes autres questions semblables soient également abordées dans les modifications apportées au Code criminel?

[Français]

L'hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà expliqué, notre préférence serait de faire en sorte que des droits comme ceux-là, droit à un avocat, droit à un cautionnement, s'appliquent à l'ensemble des lois canadiennes et non seulement au Code criminel. Pour cette raison, nous préférons obtenir une charte des libertés publiques. Mais, évidemment, si cette question se fait trop attendre, nous songerons à cette autre technique.

M. Lewis: Cela prendra beaucoup de temps.

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD —LE RAPPORT SUR LE RÉAMÉNAGEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Dira-t-il à la Chambre s'il a reçu du colonel Churchill un rapport sur la refonte du projet de construction de la chaussée de Northumberland? Sinon, quand compte-t-il le recevoir?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore reçu le rapport. Je compte qu'il nous parviendra dans six semaines environ.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Tardif.

[M. Lewis.]

FINANCES

Administration—

4c. Subvention au Fonds de dotation de l'Institut Vanier de la Famille, \$236,869.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. La Chambre est de nouveau formée en comité des subsides pour l'examen des crédits supplémentaires (C) de 1967-1968 du ministère des Finances. Le crédit 4c. Le crédit 4c est-il adopté?

M. Irvine: Monsieur le président...

M. le vice-président adjoint: Je regrette d'informer le député que son temps de parole a, sauf erreur, expiré hier soir.

L'hon. M. Starr: Qu'il poursuive.

M. Irvine: Il me restait une minute ou deux, je pense. Si la présidence n'est pas d'accord, je vais m'en tenir à la décision de Votre Honneur.

M. le vice-président adjoint: Le comité consent-il à accorder au député une couple de minutes?

Des voix: D'accord.

M. Irvine: Je m'engage à ne pas parler plus d'une ou deux minutes.

Quand j'ai déclaré qu'il était six heures, hier soir, j'allais résumer la crise que nous traversons. Je voulais parler des prix élevés, de la faible augmentation de notre productivité et de l'inflation. Le temps ne me permet pas de m'attarder là-dessus maintenant. Je tiens à répéter, toutefois, que 6.1 p. 100 de la main-d'œuvre canadienne est en chômage. Il faut tenir compte des taux de salaires qui augmentent, du dollar qui faiblit, et du coût élevé des emprunts. Surtout, il faut songer aux dépenses absolument insensées de ce gouvernement extravagant. Comme je l'ai dit hier, le nouveau premier ministre héritera d'un beau gâchis.

M. Douglas: Hier, monsieur le président, nous avons entendu le ministre des Finances passer en revue l'état de l'économie canadienne. Je désire lui dire, comme au gouvernement, que nous comprenons fort bien les difficultés auxquelles ils doivent faire face; nous n'avons pas l'intention de faire quoi que ce soit pour aggraver la situation, ni de tirer un avantage politique de l'impasse financière dans laquelle le gouvernement se trouve. D'autre part, je préviens le gouvernement que nous n'avons pas non plus l'intention d'accorder notre appui à de simples palliatifs qui ne remédieront pas aux difficultés actuelles et ne donneront au peuple canadien qu'un sentiment de fausse sécurité.